

Lignes directrices concernant les immigrants récents et les résidents temporaires

Statut	Régimes et garanties	Exigences de tarification	Exigences de résidence et notes
Immigrants admis/ Résidents permanents	<ul style="list-style-type: none"> Assurance vie : tous les régimes sont offerts Assurance maladie grave : régime offert Garanties : offertes Taux privilégiés : offerts 	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes à assurer de 17 ans et plus qui ont résidé au Canada pendant moins d'un an devront fournir au minimum un examen paramédical (PM) et un profil sanguin (avec dépistage d'hépatite B et C), ou si plus complètes, les exigences habituelles relatives à l'âge et au montant. 	<p>Preuve de résidence : aucune preuve requise et aucune exigence minimale relative à la résidence requise</p>
Statut de résident temporaire/ Permis de travail régulier	<ul style="list-style-type: none"> Assurance vie : tous les régimes sont offerts Assurance maladies graves : régime non offert Garanties : non offertes Taux privilégiés : non offerts 	<ul style="list-style-type: none"> Période d'attente de trois mois pour l'assurance vie. Somme assurée maximale de 250 000 \$ pour l'assurance vie. Aucune exigence spéciale. Examen paramédical (PM) et profil sanguin avec dépistage de l'hépatite exigés pour les clients résidant au Canada depuis moins d'un an. 	<ul style="list-style-type: none"> Une copie du permis de travail est exigée. Une copie de l'accusé de réception de la demande de résidence permanente est exigée si le permis expire dans un délai de six mois. Aucune couverture n'est offerte aux clients séjournant au Canada en vertu d'un visa étudiant, un permis d'études, un permis ministériel ou un permis de séjour temporaire pour les travailleurs saisonniers à moins de fournir une preuve de la demande de résidence permanente.
Résidents temporaires : Programme de travail postdiplôme	<ul style="list-style-type: none"> Assurance vie : tous les régimes sont offerts Assurance maladies graves : régime offert Garanties : non offertes Taux privilégiés : non offerts 	<ul style="list-style-type: none"> Somme assurée maximale de 250 000 \$ pour l'assurance vie et de 100 000 \$ pour l'assurance maladies graves (toutes les compagnies). Examen paramédical (PM) et profil sanguin avec dépistage de l'hépatite exigés pour les clients résidant au Canada depuis moins d'un an. 	<ul style="list-style-type: none"> Copie du permis de travail en vertu du Programme de travail postdiplôme (doit être de 12 mois ou plus).
Personnes qui travaillent comme aides familiales ou gardiennes d'enfants détenant un permis de travail ouvert après avoir terminé leurs études dans le cadre d'un programme d'aides familiaux résidents	<ul style="list-style-type: none"> Assurance vie : tous les régimes sont offerts Assurance maladies graves : régime offert Garanties : non offertes Taux privilégiés : non offerts 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune période d'attente pour l'assurance vie ou l'assurance maladies graves. Somme assurée maximale de 250 000 \$ pour l'assurance vie et de 100 000 \$ pour l'assurance maladies graves (toutes les compagnies). Examen paramédical (PM) et profil sanguin avec dépistage de l'hépatite exigés pour les clients résidant au Canada depuis moins d'un an. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun document n'est requis, mais pourrait être cependant demandé à la discrétion de la tarificatrice ou du tarificateur.
Statut de résident temporaire (avec le NAS temporaire) : les candidats des provinces, y compris leurs personnes à charge (comme les médecins étrangers qualifiés et autres travailleurs ou professionnels qualifiés)	<ul style="list-style-type: none"> Assurance vie : tous les régimes sont offerts Assurance maladies graves : régime offert Garanties : non offertes Taux privilégiés : offerts 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune période d'attente pour l'assurance vie ou l'assurance maladies graves. Somme assurée maximale d'un million de dollars pour l'assurance vie et de 500 000 \$ pour l'assurance maladies graves. Examen paramédical (PM) et profil sanguin avec dépistage de l'hépatite exigés pour les clients résidant au Canada depuis moins d'un an. 	<ul style="list-style-type: none"> Une copie du permis de travail et de la lettre d'acceptation dans le cadre du Programme des candidats des provinces ou du Certificat de sélection du Québec; si ces documents ne sont pas disponibles, une copie du permis de travail valide et l'accusé de réception de la demande de visa de résident permanent.
Statut de résident temporaire (avec le NAS temporaire) : les conjoints et les enfants des médecins formés à l'étranger et autres professionnels au Canada qui ont fait la demande du statut de résident permanent	<ul style="list-style-type: none"> Assurance vie : tous les régimes sont offerts Assurance maladies graves : régime offert Garanties : non offertes Taux privilégiés : offerts 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune période d'attente pour l'assurance vie ou l'assurance maladies graves. Garanties non offertes. 	<ul style="list-style-type: none"> Copie du visa et l'accusé de réception de la demande de résidence permanente.
Réfugiés (réfugié au sens de la Convention)	<ul style="list-style-type: none"> Assurance vie : tous les régimes sont offerts Assurance maladies graves : régime non offert Garanties : non offertes Taux privilégiés : non offerts 	<ul style="list-style-type: none"> Période d'attente d'un an et travail à temps plein. Somme assurée maximale de 250 000 \$ pour l'assurance vie (toutes les compagnies). Examen paramédical (PM) et profil sanguin avec dépistage de l'hépatite exigés pour les clients résidant au Canada depuis moins d'un an. 	<ul style="list-style-type: none"> Une copie du statut de réfugié requise et une copie de l'accusé de réception de la demande de résidence permanente. « Réfugié au sens de la Convention » représente la seule catégorie de réfugiés qui sera considérée.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Il est à noter que ce ne sont que des lignes directrices. L'Assurance vie Équitable se réserve le droit de modifier les présentes lignes directrices en tout temps, sans préavis, et demander toute preuve d'assurabilité supplémentaire. ^{MD} indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1.530FR | 2019/06/25

assurance vie et maladie complémentaire